



Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat
délivré à

SCEA DOMAINE COMTE DE LAUZE

8 AVENUE DES BOSQUETS
84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

N° SIRET : 308 985 423 00018

au titre du

Niveau 3

de la Certification Environnementale version 4 en vigueur des exploitations,
selon les articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime,
le décret n° 2022-1447 du 18 novembre 2022 relatif à la certification environnementale
et l'arrêté du 18 novembre 2022

**Cette certification est valable 3 ans à compter
du 01 Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2027**
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

*La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
«issu d'une exploitation à haute valeur environnementale»
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.*

*La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.*

Fait à Paris



N° VCE-3-03080_2_V1

Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE

OCACIA Organisme Certificateur

Agrément au titre des dispositions des articles D.617-19 à R.617-28 du CRPM depuis le 16 février 2012,
renouvelé par décision du 15 février 2024 (NOR : [AGRT2404854S](#))
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél: 01 56 56 60 50 - fax: 01 56 56 60 51 - ocacia@ocacia.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat, propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable